



MAIRIE
10, rue du Moulin
SELAINCOURT
54170

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme le compte financier unique 2025, disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité.

Ce projet de budget a été établi avec la volonté :

- ✓ De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services ;
- ✓ De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt.

Il est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2025.

I. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement est présentée en suréquilibre de 1 303.67 € :

Dépenses : 192 892.00 €

Recettes : 194 195.67 €

DEPENSES

<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Budget en €</i>
011	Charges à caractère général	72 833.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 800.00
014	Atténuations de produits	8 000.00
65	Autres charges de gestion courante	62 676.00
023	Dépenses d'ordre	33583.00
	TOTAL DEPENSES	192 892.00

Chapitre 011 : Dépenses à caractère général : les crédits alloués au fonctionnement des services sont limités pour permettre la maîtrise des charges de fonctionnement.

La prévision budgétaire pour ce chapitre est plus importante que pour l'exercice 2025 : la commune, qui ne dispose plus d'employé communal, va faire appel à une entreprise extérieure pour l'entretien des espaces verts du village.

Chapitre 012 : Charges de personnel : l'employé communal étant parti en retraite, les charges de personnel sont moins importantes que celles de l'exercice 2025. A noter également que les élus ont de nouveau demandé à percevoir une indemnité de fonction inférieure au barème légal.

RECETTES

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Budget en €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	21 850.00
73	Impôts et taxes	3 000.00
731	Impositions directes	23 000.00
74	Dotations et participations	36 279.00
75	Autres produits de gestion courante	23 564.00
002	Excédent de fonctionnement reporté	86 502.67
	TOTAL RECETTES	194 195.67

Chapitre 70 : Produits des services : correspondent globalement aux produits forestiers et diverses locations. Les prévisions de ventes de bois pour cet exercice sont assez faibles.

Chapitre 75 : La principale recette de ce chapitre correspond aux loyers des quatre logements communaux.

Le montant des recettes de la section de fonctionnement s'élève à 107 693.00 € avec un excédent reporté de 86 502.67 € soit 194 195.67 €

II. La section d'investissement

La section d'investissement se présente à l'équilibre :

Dépenses : 197 136.10 € (195 396.10 € + 1 740.00 € de RAR 2025).

Recettes : 197 136.10 €

DEPENSES

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Budget en €
16	Emprunts et dettes assimilés	2 000.00
204	Subventions d'équipement versées	4 162.00
21	Immobilisations corporelles	189 234.10
	Restes A Réaliser (RAR) 2025	1 740.00
	TOTAL DEPENSES	197 136.10

Les principaux projets de l'année 2026 sont les suivants :

- ✚ Réfection de la façade de la mairie
- ✚ Changement de la porte de la salle polyvalente
- ✚ Changement des fenêtres de toit des logements communaux.
- ✚ Réfection de la voirie : route à la sortie du village en direction de Crépey et rue du Couard.

Les restes à réaliser 2025 concernent le paiement de la rénovation de cinq tablettes de fenêtres dans les logements communaux pour 1 240.00 € et le règlement d'une Aide Habitat pour 500.00 €.

Dans les années à venir, il est envisagé de réaliser les travaux de la dernière partie de l'enfouissement des réseaux secs de la rue du Bois et la réfection de la voirie. Pour ce faire, il semble opportun de prévoir, dès l'exercice 2026, ces dépenses en investissement afin que la commune puisse mesurer ses capacités financières pour la réalisation de ce projet.

RECETTES

<i>Recettes d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Budget en €</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 048.00
13	Subventions d'investissement reçues	5 936.00
16	Emprunts et dettes assimilés	2 000.00
001	Excédent d'investissement reporté	154 569.10
021	Recette d'ordre	33 583.00
	TOTAL DEPENSES	197 136.10

III. La dette

Encours de la dette de la commune :

<i>Evolution de l'encours de la dette</i>	
<i>Année</i>	<i>Capital restant dû en €</i>
2025	5 991.04
2026	0.00

La dernière échéance pour l'emprunt a été versée sur l'exercice 2025.

Fait à Selaincourt, le 28 avril 2026,

Le Maire,
Françoise VALLANCE